

# Que faire du copié-collé?

OU

## Copions- collons nos pratiques ensemble!

Un article de Marlène Pineau

Compte-rendu de débat lors du stage Doc2d de Gennes – avril 2011 -

La promesse de l'enseignement repose sur l'acquisition de savoirs. Il s'agirait pour les uns, (le plus souvent les enseignants) de transmettre et pour les autres, (communément les élèves) de recevoir.

On pourrait associer à cette promesse une résolution : que les savoirs s'élaborent, se construisent dans un faisceau de relations.

Or, comment accepter de construire un savoir, lorsqu'il paraît tout fait, à portée de main ou de souris? Pourquoi vouloir le reconstruire, s'il est déjà disponible, emballé, prêt à être consommé?

### **Plan de l'article :**

- I - Que signifie « le copié collé est interdit »?
- II - C'est bien beau tout ça, mais dans les faits ?
- III - Des exemples :
- IV – Contribution de Joëlle Brault.
- V – contribution d'Annie Dhénin.

### **I - Que signifie « le copié collé est interdit »?**

On peut déjà se demander comment légitimer cette interdiction si l'acquisition d'un savoir est la seule justification de l'apprentissage.

«ON NE COPIE PAS»

L'interdiction scolaire est aussi ancienne que sa transgression, et internet n'y est pour rien.

### **Les implicites de cet interdit :**

- la valeur du travail repose dans l'individu isolé des autres.
- le savoir est un élément isolé et l'apprentissage consiste à le reproduire sous une forme exacte.

Travailler sur le *copié collé* demande de questionner ces implicites en leur opposant une démarche pédagogique de valeurs.

Les élèves comme les enseignants sont sensibles au sens de ce qu'ils font et à la justice : si on leur propose une pratique qui questionne le sens et leur propose de la valeur, il y a des chances qu'ils y adhèrent et renoncent à des usages néfastes, à cette force des choses qui nous contraignent tous, sur internet ou ailleurs. Tout du moins, l'abus ne sera plus légitimé par le contexte, ce qui est déjà un progrès.

## **II - C'est bien beau tout ça, mais dans les faits ?**

Si nous pensons que les deux implicites de l'interdiction génèrent des contre-valeurs, inversons-les, ce qui nous donne :

- La valeur du travail repose sur le partage.
- Le savoir s'élabore et se construit, dans la mise en commun et la confrontation plurielle, sous des formes variées.

Nous reconnaissons bien évidemment des principes de la pédagogie coopérative.

## **III - Des exemples :**

### **Le «copié collé» autorisé en recherche documentaire :**

Surligner les informations dans le texte copié, donner des titres personnels aux paragraphes.

### **Le «copié collé» autorisé dans un devoir type examen :**

Prévoir des étapes en classe où l'élève doit rendre compte du raisonnement, des repérages d'idées avant l'étape finale du devoir intégralement rédigé.

### **Le changement de format entre l'information recueillie et la production :**

- Exposés de 3 minutes qui imposent un tri et un classement drastique des informations au lieu du seul thème de l'exposé.
- Le jeu de questions entre élèves (exemple : défi lecture).
- La fiction documentaire : l'interview, la publicité imaginaire (des exemples en sont donnés sur le site de l'ICEM).

## **IV – Contribution de Joëlle Brault :**

Il me semble qu'on a parlé aussi du questionnement comme point de départ essentiel. Le questionnement met l'élève dans une position de chercheur. Qu'ai-je envie, besoin de savoir ? Quelle question peut se poser mon lecteur ou mon auditeur ?

Ce questionnement appelle la mobilisation des connaissances : qu'est-ce que je sais ? Que faut-il que je vérifie ?

Bon, ça ne supprime pas totalement la tendance au copié-collé si rassurant («C'est tellement bien écrit», «Je ne vais pas lire tout ça»...)

D'où les exemples cités par Marlène auxquels on peut rajouter, comme autres formats, l'affiche ou le dossier à nombre de pages limité.

J'ai une classe de seconde Bac pro qui prépare en ce moment une expo «nos héros de BD favoris», avec comme format de restitution une affiche A3 par groupe, et pratiquement tous ont pris spontanément des notes à la main (à partir de sites internet). Du coup, la plupart ont aussi choisi d'écrire sur leurs affiches et de dessiner plutôt que d'utiliser le traitement de texte.

## **Contribution d'Annie Dhénin :**

Tout à fait d'accord sur la place de la coopération, de l'échange. Et même sur la valorisation de la copie, dès lors qu'elle aide à avancer.

Bien sûr, la question, c'est l'appropriation du savoir.

Je me souviens d'un élève qui m'avait servi un dossier sur l'alcoolisme, entièrement photocopié par maman (à l'époque, l'accès aux photocopieurs n'allait pas de soi). Ce qui signifie que maman avait dû voir les gros titres... Mais son fils n'avait aucune idée du contenu (il avait pourtant choisi le thème). Cas particulier, mais significatif.

Alors, j'avais changé de stratégie : plus de thèmes «libres» ni de généralités : j'avais compris les limites de cette «liberté»!

Pas envie non plus de piéger les élèves en leur faisant un questionnaire de *vérité*. Restait bien sûr la solution de la présentation à la classe.

En fait, j'ai plus tard, le plus souvent, choisi des thèmes de recherche relativement limités, liés aux actions du moment, mais où les élèves devaient prendre position.

### **Un exemple en 4e :**

« Choisissez une époque, une culture qui vous fascine (positivement ou négativement), et expliquez pourquoi et en quoi elle VOUS touche. Dossier court ».

J'ai eu sur ce thème-là plusieurs dossiers sur les civilisations pré-colombiennes (Ils avaient insisté sur les aspects cruels de ces civilisations, mais bon, c'est cela qui les avait frappés ; néanmoins, les dossiers n'étaient pas semblables), un dossier remarquable sur Ibn-Sina, etc. Donc, la problématique obligeait à faire le tri dans les infos, et à expliquer/argumenter son point de vue (un peu). Il fallait donc rédiger (à partir d'un document).

### **Un autre exemple en 3<sup>e</sup> :**

On prenait une notion tout à fait inconnue (ex : la Préciosité) et je leur demandais de chercher (en groupe) ce que c'était que cette chose :

- Dans 2 petits dicos (Larousse, Robert...)
- Puis dans des Encyclopédies du CDI
- Puis sur internet...

Photocopie et impression bannies, on comparait les notions, et on prenait des notes en fonction. Pas facile ! Mon documentaliste précieux dans l'accompagnement.

Le passage par l'affectif est probablement contestable, mais il m'importait qu'ils s'approprient le thème de recherche, qu'ils ne se contentent pas de consommer...